

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP1994

DANS CE NUMÉRO

Edition du
06 mai 2013

La clause de sauvegarde comme substitut aux manquements politiques

(Jean-Daniel Delley)

La décision du Conseil fédéral ne répond pas aux problèmes qui préoccupent la population

Electricité: la Norvège remplace la Suisse (Albert Tille)

De l'hydraulique aux autres énergies renouvelables, le marché européen évolue rapidement

Le salaire minimum, prix de la libre circulation (Jean-Daniel Delley)

Les salaires de misère, éthiquement inacceptables et économiquement insoutenables

Une anthropologue chez les agents de notation (Yvette Jaggi)

Comment fonctionne le système d'évaluation des risques courus par les capitaux investis? Par consensus inavoué

Les effets secondaires de l'initiative du GSsA (Invité: Adrien Fontanellaz)

La suppression de l'obligation de servir éloignerait l'armée du contrôle démocratique

Bulle revisite son passé (Pierre Jeanneret)

Visite guidée du chef-lieu de la Gruyère

La clause de sauvegarde comme substitut aux manquements politiques

La décision du Conseil fédéral ne répond pas aux problèmes qui préoccupent la population

Jean-Daniel Delley - 28 avril 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23359>

C'est un vieux réflexe helvétique que de voir dans la présence étrangère la source des maux qui touchent à un moment donné la société.

Dans les années 70, une forte inflation et la difficulté à se loger - déjà - avaient nourri la première vague xénophobe. Aujourd'hui, l'immigration favorisée par la libre circulation des personnes se voit accusée pêle-mêle de faire pression à la baisse sur les salaires, d'aggraver la pénurie de logements à des prix abordables et de saturer les systèmes de transport. Si l'accusation était fondée, la décision du Conseil fédéral se révélerait totalement inadéquate. Car le contingent d'autorisations pour les douze prochains mois ne représente qu'une faible réduction du nombre de migrants entrés en Suisse au cours des dernières années. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas cru bon de limiter également le nombre des permis L de courte durée - au maximum une année -, ce qui permettra de contourner le contingentement des permis de séjour B - cinq ans -. Enfin cette restriction à la libre circulation ne sera plus autorisée dès l'an prochain, selon les termes de l'accord avec l'Union européenne.

Le Conseil fédéral a voulu

donner un gage à la population en prévision des prochaines votations susceptibles de mettre en péril le principe même de la libre circulation: [l'initiative Ecopop](#), celle de l'UDC "[contre l'immigration de masse](#)", l'extension de la libre circulation à la Croatie: nous sommes conscients que le rythme et l'intensité de l'immigration posent problème. Mais ce signal risque fort de n'être point entendu. Car le malaise ressenti par une partie de la population relève plus de notre incapacité à gérer les causes et les conséquences de la croissance économique que de l'ouverture du marché du travail helvétique aux ressortissants européens. Certes, le Parlement a récemment introduit la responsabilité solidaire des entreprises ([DP 1979](#)) avec leurs sous-traitants en matière de respect des conditions salariales et a précisé la définition du travailleur indépendant, notion derrière laquelle se cache trop souvent un salarié détaché par son entreprise à l'étranger. Mais les mesures d'accompagnement censées adoucir les effets de la libre circulation souffrent d'un [déficit d'application](#). Tous les cantons, responsables de la mise en œuvre de ces mesures, ne déploient pas le même zèle. Plus qu'un contingentement très provisoire et de peu d'effet,

c'est d'abord une application stricte des dispositions en vigueur qu'il faut viser pour assurer la crédibilité de la libre circulation.

Dans plusieurs villes, notamment en Suisse romande, la pénurie de logements atteint un degré préoccupant. Seule une offre plus abondante permettrait d'éliminer la stigmatisation à laquelle sont soumis les étrangers, non seulement "voleurs d'emplois", mais aussi "accapareurs de logements". On ne voit pas pour l'heure émerger des programmes communaux et cantonaux de stimulation de l'habitat à prix abordable. Pour autant, l'accroissement du parc immobilier ne doit pas se réaliser en dévorant le territoire. La révision de la législation, largement acceptée en votation populaire, témoigne de ce souci de préserver les paysages et de concentrer plus l'habitat.

Le problème de l'immigration de travailleurs nous donne l'occasion de faire l'analyse critique de la politique de promotion économique menée par les cantons, à coup d'exonérations fiscales et de baisse du taux d'imposition des entreprises. Cette course au moins-disant fiscal crée-t-elle des emplois d'abord pour les travailleurs résidents ou

stimule-t-elle l'importation d'une main-d'œuvre étrangère ? Par ailleurs, le recours accru à une main-d'œuvre étrangère pour combler la pénurie de main-d'œuvre indigène dans certains secteurs met en évidence les lacunes dans la formation de base et continue de la population résidente.

Dans tous ces dossiers - lutte

sans concession contre le dumping salarial, politique du logement, aménagement du territoire, formation, fiscalité -, on constate que la droite a fait obstacle aux solutions qui atténueraient les effets négatifs de la libre circulation. Dès lors l'activation de la clause de sauvegarde, soutenue par les libéraux-radicaux, les démocrates-chrétiens et l'UDC,

fait figure de substitut à des politiques que ces partis se refusent à mettre en œuvre. A cet égard, la droite portera une lourde responsabilité au cas où un vote populaire conduirait à remettre en cause la libre circulation; si elle tenait vraiment à cette liberté, elle ne rechignerait pas à créer les conditions politiques de sa poursuite.

Electricité: la Norvège remplace la Suisse

De l'hydraulique aux autres énergies renouvelables, le marché européen évolue rapidement

Albert Tille - 23 April 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23327>

Seul capable par ses barrages de stocker le courant indispensable en période de pointe, notre pays est un partenaire essentiel de l'Europe de l'électricité. Par sa position centrale, il est incontournable pour assurer les échanges nord-sud.

Avec ces deux atouts majeurs dans son jeu, la Suisse estimait que Bruxelles serait contrainte de signer un accord sur l'électricité en dépit de la panne des bilatérales. Mais les négociations entamées en 2007 sont dans l'impasse. Le tournant énergétique de ce début de siècle a changé la donne.

Les vertus de notre modèle électrique perdent de l'attrait, affirmait le directeur des Services industriels de Genève lors d'un déjeuner du [Nomes](#) Vaud. L'Europe connaît un

excédent d'électricité dû aux investissements massifs dans l'éolien et le solaire, notamment en Allemagne, ainsi qu'au ralentissement économique. A cause de cette pléthore, le prix à l'exportation de l'électricité de pointe fournie par nos centrales hydrauliques est en chute libre.

Plus important encore, la Norvège qui, très tôt, a joué le jeu de la libéralisation des marchés ([DP 1461](#)) tire profit de l'énorme capacité de ses [installations hydrauliques](#). Elles couvrent la totalité de la consommation indigène, en majorité destinée au chauffage. Ce qui n'empêche pas le pays d'investir également dans les autres énergies renouvelables, avec notamment des expériences pilotes d'[éoliennes cerf-volant](#) à haute altitude ou d'[énergie osmotique](#) utilisant la force des remous de ses

nombreux estuaires. Comme membre de l'EEE, la Norvège est pleinement [intégrée](#) dans le marché européen de l'énergie. Son réseau électrique est tout logiquement interconnecté avec les pays scandinaves. Mais il est relié aux Pays-Bas par un câble sous-marin de 580 kilomètres, le plus long du monde. Une liaison supplémentaire à grande capacité est en construction vers le Danemark. Un accord prévoit une connexion avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Le développement des énergies renouvelables, avec leurs installations décentralisées, impose une refonte totale des réseaux exigeant des investissements colossaux. La Norvège y participe activement. En cas de blocage politique, cette révolution pourrait se faire au détriment de la Suisse.

Dans les négociations avec Bruxelles, c'est clairement Berne qui est demanderesse. Nos électriciens entendent conserver l'accès garanti au courant bon marché des centrales nucléaires françaises ([DP 1759](#)). Or, sans

l'obtention d'une dérogation cet avantage disparaîtra à l'échéance des contrats passés avec EDF. Car le marché libre de l'électricité prévoit un accès au réseau par le système des enchères qui interdit tout privilège à un quelconque acheteur.

La Suisse n'a plus d'atout maître dans son jeu pour imposer un accord sur l'électricité. Et il est certain que l'Europe en difficulté n'est pas disposée à faire des cadeaux à son riche voisin.

Le salaire minimum, prix de la libre circulation

Les salaires de misère, éthiquement inacceptables et économiquement insoutenables

Jean-Daniel Delley - 02 May 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23376>

Pour le Conseil fédéral, l'instauration d'un salaire minimum tel que la revendique une [initiative syndicale](#) n'est pas nécessaire. Le partenariat social exercé dans le cadre de la liberté contractuelle suffirait à faire fonctionner de manière satisfaisante le marché du travail.

Les 430000 salariés gagnant mois de 4000 francs par mois pour un plein temps - dont 140000 titulaires d'un certificat fédéral de capacité - apprécieront. La commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats semble plus consciente du problème. Elle [demande](#) à l'administration des propositions alternatives à l'initiative pour améliorer la situation des bas salaires.

Il ne suffit pas de psalmodier le partenariat social pour le faire entrer dans les faits. Et le renvoi à la liberté contractuelle n'a jamais permis à lui seul de

garantir un rapport de force équilibré entre les partenaires sociaux. La Suisse reste un pays qui ne se distingue pas par un taux particulièrement élevé de couverture contractuelle. Si 60% des salariés de la construction bénéficient d'une convention collective de travail (CCT), ils ne sont plus que 40% dans l'industrie et à peine 30% dans les services. Et dans des secteurs en plein développement comme par exemple les centres d'appels, les soins corporels et les instituts de mise en forme, on observe un désert contractuel faute d'organisation patronale.

Certes les autorités ont compétence pour étendre le champ d'application d'une CCT existante. Mais [la loi](#) pose des conditions qui rendent son exercice difficile: pour que son application soit étendu à toute la branche, la CCT doit regrouper plus de la moitié des employeurs et des employés de

la branche et les employeurs déjà partie de la convention doivent employer plus de 50% de tous les employés du secteur. La [possibilité existe](#) d'imposer un contrat-type aux branches dépourvues de CCT lorsqu'une sous-enchère salariale est constatée. Mais ce mécanisme, introduit dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation, fonctionne mal. Les cantons doivent tout d'abord fixer un salaire de référence. Puis ils ont pour tâche de surveiller le marché du travail et, en cas d'abus salariaux répétés, imposent un salaire minimum pour la branche incriminée. Bien qu'en vigueur depuis 2004, cette disposition n'a été appliquée qu'au Tessin, en Valais, dans le canton de Vaud et à Genève. Les cantons fixent un salaire de référence trop bas; puis ils définissent les abus - par exemple des salaires inférieurs de 20% aux salaires usuels de la branche - et leur fréquence - au-moins 20% des

salaires contrôlés doivent être abusifs -. Si l'on ajoute que les contrôles sont insuffisants, on comprend que les conditions pour imposer un contrat-type sont rarement réunies ([DP 1993](#)).

Dès lors le salaire minimum s'impose . Il éviterait que des

entreprises puissent construire leur modèle d'affaire avec l'aide des budgets sociaux des collectivités locales (aide sociale, assurance chômage). Il contribuerait à éliminer du marché des entreprises qui ne peuvent fonctionner qu'en faisant appel à une

main-d'oeuvre importée bon marché, un modèle de développement insoutenable à terme. Réorientée dans une perspective socialement acceptable, la libre circulation aura alors quelque chance de trouver un soutien populaire lors des prochaines échéances référendaires.

Une anthropologue chez les agents de notation

Comment fonctionne le système d'évaluation des risques courus par les capitaux investis? Par consensus inavoué

Yvette Jaggi - 04 May 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23386>

Sans elles, pas de financiarisation de l'économie mondiale. Avec elles, pas de garanties de stabilité des marchés ni de sécurité des placements.

Voilà qui surprend. Les grandes agences de notation n'ont-elles pas pour fonction de renseigner les investisseurs sur les risques courus par leur capital, en cas de placement auprès des grandes entreprises ainsi que des Etats et des collectivités territoriales qui font appel à des financements extérieurs?

Un triopôle bien sûr de son affaire

Or, le triopôle des agences américaines Standard & Poor's, Moody's et Fitch, ces sociétés qui dominent largement le marché mondial du «*risk ranking*», n'ont rien vu venir ([DP 1935](#)) des malheurs récents

du capitalisme financier. Elles n'ont pressenti ni le scandale d'Enron, ni la crise des «*subprimes*», encore moins l'effondrement du système bancaire dans le sillage de Lehman Brothers. Ces mêmes agences n'ont pas émis la moindre alerte au vu des opérations financières hasardeuses menées en Grèce ni des fissures apparues dans la zone euro.

Malgré tant de défauts manifestes, les grandes agences de notation sont fermement persuadées d'avoir fait tout juste, de la mise au point de leurs méthodes d'analyse à l'application de leurs critères d'évaluation des risques plus ou moins bien maîtrisés par les entreprises et les collectivités faisant appel au marché des capitaux. Ces agences se savent aussi indispensables que redoutées et difficilement attaquables.

Ainsi, Standard & Poor's (S&P) et Moody's viennent d'échapper à une procédure déclenchée en 2008-2009 contre elles par l'émirat d'Abu Dhabi et le comté américain de King à la suite de la crise des «*subprimes*», au prix d'un [arrangement extrajudiciaire](#) qui aura coûté 77 millions de dollars à la seule S&P; laquelle affirme sans broncher que ce coûteux accord à l'amiable ne saurait être interprété comme l'aveu d'une quelconque culpabilité. Et S&P, toujours elle, compte bien se défendre avec succès contre la plainte déposée le 5 février dernier par le Ministère américain de la justice qui lui réclame pas moins de cinq milliards de dollars.

Non contentes d'éprouver un sentiment d'infaillibilité et d'impunité générales, les agences se sentent carrément irremplaçables. Elles ont donc

suiwi sans surprise l'enterrement discret du projet de création d'une «*contre-agence*» européenne chargée d'évaluer les risques liés aux créances envers les Etats membres de l'Union et de leur appliquer un système de notation *ad hoc*. En revanche, elles n'avaient peut-être pas prévu de se retrouver soumises à une [réglementation](#) mise au point par la Commission et le Parlement de l'Union européenne, qui les oblige notamment à se faire enregistrer dans les différents Pays membres et à respecter un calendrier fixant les dates de publication de leurs notations. Mesures simples, mais efficaces pour encadrer les agences et prévenir les variations trop brusques des taux d'intérêt à payer sur les dettes publiques.

Un beau terrain pour anthropologue avertie

Comment fonctionnent les analystes des agences de notation qui ne cessent de perfectionner leurs méthodes de calcul du risque en entretenant l'illusion de l'éliminer? Comment réagissent les managers des entreprises et les responsables des finances publiques confrontés aux procédures d'évaluation auxquelles ils croient devoir se soumettre, au prix d'un double langage très souvent? C'est pour chercher la réponse à ce genre de questions que l'anthropologue Alexandra Oroussoff a effectué une impressionnante plongée dans l'univers du risque calculé, instrument de la dictature des

marchés financiers. Sous le titre [Triple A](#), elle rend compte de dizaines d'entretiens menés avant même la crise des «*subprimes*» de 2007 et fait une révélation de taille: à l'époque déjà, les plus lucides parmi les analystes et surtout parmi les managers avouaient «*off record*» que le capitalisme courait à la perte de sa substance. A force de titriser en chaîne les titres de créances, ces dernières ne correspondent plus à une contre-valeur. Jusque dans les années 1980, le risque était associé à la croissance possible. Avec la financiarisation de l'économie, le risque est assimilé à une perte certaine - un paradoxe à l'ère de l'innovation technologique triomphante et du capital-risque offert à tout va aux «*start-up*» privilégiées.

La production et ses valeurs réelles ont émigré en Asie; l'Europe se désindustrialise et suit l'Amérique du Nord sur la voie du tout financier où s'épanouissent les agences de notation. N'empêche que ces dernières cultivent une foi imperturbable en la neutralité des critères d'évaluation appliqués tous pays et secteurs confondus. Leurs analystes ne peuvent concevoir que leur façon d'orienter les investissements vers les lieux les plus sûrs est fortement connotée idéologiquement. Comme ils ne peuvent imaginer une économie autre que la leur, se montrant particulièrement allergiques à la fois aux risques du régime de la concurrence et à ceux d'une politique sociale et environnementale.

Du côté des entreprises et collectivités notées, les cadres sont soumis à une double pression: celle du risque minimisé contre toute raison et au-delà des aspirations des actionnaires eux-mêmes et celle d'un développement accéléré, synonyme de croissance interne à venir et donc de prise de risque préalable. La tension entre les différents objectifs et les stratégies distinctes qu'ils impliquent causent des dégâts psychologiques et personnels considérables. Pour éviter les conflits toujours coûteux, la direction délègue les relations avec les agences de notation à certains de ses collaborateurs, les autres ayant pour mission de gérer l'entreprise en vue de créer et non de détruire des valeurs. Le double langage se pratique couramment, au vu et au su des cadres supérieurs, des responsables financiers et des chefs de projet, pour qui cette forme de mensonge ressemble à une condition de survie et permet d'aller de l'avant.

Du côté des agences en revanche règne la défense inconditionnelle des méthodes du capitalisme financier, qui dirigent de fait le flux des investissements vers les entreprises et secteurs où le degré d'incertitude est réduit au minimum. Autant dire que les analystes vivent dans un constant déni de réalité, laquelle demeure bien éloignée de leur propre vision d'une rationalité universelle. Aussi longtemps qu'ils s'accrocheront à ce modèle, «*l'abandon d'une idée entraînera dans sa chute*

toutes les autres» (p 84), ce qu'ils ne peuvent envisager. Le divorce entre les agences et leurs clients est consommé, mais jamais avoué publiquement.

La fiction d'un consensus

Au contraire, les unes et les autres maintiennent la fiction d'un consensus qui révèle bien le rapport de codépendance ([DP 1918](#)) entre les entreprises classifiées et les agences de notation: les cadres financiers livrent les chiffres propres à minimiser les risques et à faire plaisir aux analystes qui continuent de croire dur comme fer à la validité de leurs calculs. Le mécanisme

d'autoconfirmation et de renforcement mutuel fonctionne sans accroc, ce qui arrange aussi les tiers. Ainsi, les actionnaires et investisseurs peuvent se rassurer en lorgnant vers les bonnes notes et les managers, s'ils osent prendre leurs décisions en fonction de la rentabilité escomptée et de la situation de la concurrence, facteur de risque commercial volontiers éliminé dans la logique abstraite du capitalisme financier. Quant aux salariés, ils connaissent la réalité concrète et demeurent fidèles aux valeurs de production. La réalité leur donne raison, comme chez

Novartis à Nyon-Prangins où 150 millions seront investis sur un site proclamé sans avenir il y a moins de deux ans encore.

Dans sa postface au Triple A d'Alexandra Oroussoff, Jonathan Friedmann met en évidence le paradoxe du *statu quo* apparent, mais aussi le danger d'une culture de la priorité mal placée et du mensonge convenu: «une énorme quantité d'informations fausses circule sur les marchés et, par là même, menace de les déstabiliser» (p.133).

C'est ainsi qu'à force de vouloir éliminer le risque, ce dernier se venge et resurgit au cœur du système.

Les effets secondaires de l'initiative du GSsA

La suppression de l'obligation de servir éloignerait l'armée du contrôle démocratique

Invité: Adrien Fontanellaz - 25 April 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23341>

L'initiative «[Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire](#)» du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), validée par la Chancellerie fédérale au début de l'année 2012, est largement appuyée par le parti socialiste suisse.

A priori, cette prise de position ne mériterait même pas d'être discutée tant elle semble évidente. En effet, en forçant un peu le trait, le rejet par la gauche de tout ce qui a trait à la chose militaire fait partie de son ADN, et ce pour des raisons idéologiques,

sociologiques et historiques bien réelles, et souvent indiscutables, si l'on se souvient de la [fusillade du 9 novembre 1932](#) à Genève, par exemple. Pourtant, l'adoption de cette initiative par le peuple déboucherait sur une situation paradoxalement contradictoire avec certaines des valeurs fondamentales prônées par les partis de gauche.

Il faut souligner qu'un service militaire volontaire dissocié d'une obligation de servir générale, tel que proposé par l'initiative, correspondrait,

même masqué par des euphémismes plus ou moins habiles, à une professionnalisation *de facto* de l'armée suisse. Cela va de pair avec un processus de privatisation de la force armée, comme la généralisation de ce modèle dans le monde occidental durant les dernières décennies permet de l'observer.

En effet, la professionnalisation d'une armée engendre inévitablement, principalement pour des raisons de coût, un recentrage vers son cœur de métier; l'entraînement aux

missions de combat, et, en corollaire, une externalisation de plus en plus étendue des fonctions de soutien, pourtant indispensables au fonctionnement de l'institution. De nos jours, ce phénomène a atteint de telles proportions aux Etats-Unis que l'*US Army* serait par exemple incapable d'entrer en campagne sans une noria de sociétés (*contractors*) se répartissant de juteux contrats. Si l'exemple américain est extrême, cette logique est bel et bien à l'œuvre dans de nombreux autres pays, à commencer par la France et le Royaume-Uni. *In fine*, cette évolution débouche sur un véritable droit de veto octroyé par les Etats au secteur privé quant à l'usage de la force armée.

Un des arguments les plus évoqués par les partisans de l'initiative est la modernité supposée des armées de «*volontaires*» comparée à l'obsolescence présumée des armées de conscription depuis la fin de la guerre froide. Remonter aux sources contemporaines de cette modernité n'est néanmoins pas inutile.

Comme bien souvent pour ce qui touche aux évolutions militaires récentes, le mouvement est parti des Etats-Unis. Durant les années 70, ce pays se lança en effet dans un processus de professionnalisation. Une des causes majeures de celui-ci fut la défaite américaine durant la guerre du Vietnam, qu'un puissant courant révisionniste ne tarda pas à attribuer à la

fragilité de l'opinion publique nationale face aux images d'appelés du contingent, victimes des combats. Opter pour l'emploi de soldats professionnels, bien moins liés au corps social que des conscrits, devait permettre de rétablir les marges de manœuvre perdues par une classe politique tenue pour responsable par l'opinion publique de la mort d'appelés dans des guerres expéditionnaires.

La guerre d'Algérie n'est sans doute pas étrangère non plus à la continuation par la France d'une armée à deux vitesses, composée de quelques régiments professionnels engagés dans des opérations de guerre en Afrique, alors que les appelés étaient intégrés dans les unités chargées de la défense du territoire métropolitain, avant qu'une professionnalisation totale ne soit mise en place sous le premier mandat de Jacques Chirac.

Bref, professionnaliser une armée permet aux femmes et aux hommes politiques d'un pays d'entrer en guerre tout en limitant l'impopularité de leur décision, seule une petite fraction, en général politiquement peu active, de la population en subissant les conséquences les plus meurtrières. En effet, sociologiquement, un des principaux viviers de recrutement de militaires professionnels réside dans les classes sociales les plus pauvres. Ce point est peu contestable et il suffit de

regarder autour de soi pour se rendre compte que rares seraient les universitaires souhaitant s'engager comme simples soldats de métier à l'issue de leurs études.

S'il est bien sûr faux de dire qu'une armée professionnelle est en elle-même plus belligène qu'une armée de conscription, le coût en politique intérieure de son engagement dans des opérations lointaines est grandement abaissé, car les soldats tués, traumatisés et handicapés au cours de celles-ci proviennent plutôt des segments défavorisés de la société. Certes, le service militaire n'est actuellement pas universel de par le nombre très important de réformés, mais faut-il pour autant supprimer un système imparfait visant à l'égalité en faveur d'un autre, fondamentalement inégalitaire?

Au demeurant, si, pour reprendre un terme militaire, l'horizon stratégique du PS et du GSsA est l'abolition pure et simple de l'armée, rien ne garantit qu'il se rapproche, même après une acceptation par le peuple de l'initiative «*Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire*», compte tenu de la constance du rapport de force politique en Suisse. La gauche aura alors initié l'avènement d'une armée professionnelle, débouchant inévitablement sur une privatisation partielle du monopole de la violence détenu par l'Etat, tout en abaissant le coût politique d'une participation à des actions armées, et en reportant le coût humain de ces dernières sur les

populations les plus économiquement fragiles du pays: soit, en d'autres termes, à faire payer le plus atroce des impôts que puisse lever une collectivité, celui du sang, aux

membres les plus démunis de celle-ci.

Il est parfois des situations où l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Membre du parti socialiste à Lausanne, Adrien Fontanellaz est l'animateur du blog d'histoire militaire [militum Historia](#).

Bulle revisite son passé

Visite guidée du chef-lieu de la Gruyère

Pierre Jeanneret - 03 May 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23380>

Bulle vit un problème identitaire. La ville a la réputation d'être «*mal aimée*», y compris par une partie de ses habitants, et cela malgré des éléments forts de cohésion, comme son fameux marché folklorique du jeudi.

A-t-elle poussé trop vite? Y éprouve-t-on quelque peine à intérioriser sa très forte croissance économique, qui a amené une explosion démographique? De fait, la population de Bulle a quasi doublé ces vingt dernières années. Il est vrai aussi que l'approche de la ville - lorsque l'on quitte l'autoroute Vevey-Fribourg-Berne - n'est pas très engageante, entre usines, hangars et garages...

Les autorités et l'office du tourisme ont donc voulu mettre en valeur un centre historique trop méconnu et ses richesses culturelles. Bulle veut ainsi prendre rang parmi les attractions touristiques de la Gruyère, que sont la chocolaterie de Broc, le village médiéval de Gruyères ou

encore le Moléson. La ville souhaite sans doute aussi, par ce biais, renforcer son identité. C'est pourquoi un circuit historique vient d'être inauguré. Le visiteur déambulera en s'accompagnant du dépliant *Bulle à parcourir*. Il s'agit d'un parcours en quinze étapes, que l'on peut effectuer en 1h-1h30 environ. Elles sont - pour la plupart d'entre elles - situées dans le périmètre de la vieille ville. Une maquette - au Musée gruérien - montre clairement la structure de celle-ci: avec d'un côté le château construit dès 1291 par l'évêque de Lausanne, alors suzerain de Bulle, de l'autre l'église Saint-Pierre-aux-Liens, rebâtie après la catastrophe que fut l'incendie de la ville en 1805, et au centre l'hôtel de ville, siège de la bourgeoisie urbaine dans l'Ancien Régime patricien: la population était bien contrôlée! Ce parcours à pied, que nous avons fait, permet aussi de voir, entre autres, la chapelle Notre-Dame de Compassion, qui possède un beau chœur baroque, et qui fut un lieu de pèlerinage important aux XVII^e

et XVIII^e siècles : ce fait rappelle que la ville était placée sur un important axe routier, et l'est à nouveau depuis l'ouverture de l'autoroute. Parmi les autres haltes, dont nous ne donnerons pas ici la liste exhaustive, mentionnons la statue du «pré-révolutionnaire» Nicolas Chenaux, qui prit la tête d'une grande insurrection populaire en 1781; le bâtiment des Halles de 1787 soutenu par ses colonnes de bois; ou encore l'ancien Hôtel Moderne, érigé en 1906 sur le modèle des palaces de Montreux et Lausanne, dans le style Art Nouveau... et qui fit faillite au bout de dix-neuf mois.

Mais le centre culturel de Bulle reste le [Musée gruérien](#). Créé en 1917, logé d'abord dans l'ex-Hôtel Moderne qui avait perdu sa vocation première, il s'intègre depuis 1978 dans un bâtiment moderne, agrandi et transformé entre 2001 et 2012. S'il eut longtemps vocation à exalter un passé idéalisé et mythifié, son esprit a résolument changé.

L'exposition permanente bénéficie depuis 2012 d'une nouvelle présentation, mise en œuvre par Isabelle Raboud-Schüle, qui avait auparavant œuvré au Musée de la vigne et du vin (Sierre et Salquenen), puis à l'Alimentarium de Vevey. Cette présentation séduit d'abord le visiteur par sa scénographie: dans un espace plongé dans l'ombre, des lumières s'allument au fur et à mesure de son avancée, créant un rapport émotionnel avec les objets exposés. Sans doute le musée continue-t-il - c'est dans sa vocation ethnographique - à présenter outils, vêtements ou encore rituels du passé. Mais ce dernier est constamment mis en perspective, et soumis à un regard distancé, voire critique. Par exemple, on y apprend que si le bûcheronnage et l'artisanat du bois ont longtemps occupé les bras, ils ont menacé la Gruyère de déforestation. Quant au fameux fromage de gruyère, il n'est pas seulement lié à une sorte de folklore alimentaire : exporté dans toute l'Europe depuis des siècles, réputé pour sa bonne conservation, il fut très tôt l'objet d'un véritable *business*. L'exposition consacre aussi un espace aux transformations économiques et sociales, avec l'apparition

des industries alimentaires (Cailler à Broc dès 1898, Guigoz à Vuadens en 1915), attirées, il faut le dire, par les bas salaires locaux. Le Musée n'occulte pas d'ailleurs les mauvaises conditions d'hygiène, la pauvreté des familles trop nombreuses, ni la forte mortalité infantile. Quant à l'imprégnation religieuse qui fut si importante en terre fribourgeoise, elle est illustrée par des *ex-voto*, des costumes de baptême ou de confirmation, et toute une imagerie catholique assez *kitsch*, dans le goût saint sulpicien. L'exposition permanente, on l'a dit, revisite des mythes. Ainsi, une place importante est dévolue aux poyas, ces célèbres représentations de montées à l'alpage. Sait-on que cette production artistique est relativement récente, qu'elle trouve son plein épanouissement dès la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire à une époque où le développement industriel menace le mode de vie séculaire des armaillis à bredzons ? On pourrait comparer ce phénomène à celui de l'émergence de l'École de Savièse, alors qu'un certain Valais rural idéalisé est en voie de lente disparition. A propos de poyas, qui ont donc joué leur rôle dans la construction

d'une Suisse de carte postale, une exposition temporaire revigorante leur est consacrée jusqu'au 29 septembre: à côté de nombreux et beaux exemples de peintures de poyas traditionnelles, on peut y constater une réactualisation du genre, avec des poyas où des camions-citernes à lait montent à l'alpage, et même des interprétations psychédéliques du thème!

Le Musée gruérien prend cependant garde de ne pas céder à un intellectualisme narquois ou méprisant qui rebuterait les visiteurs. Il laisse sa place à l'affectif: ainsi les enregistrements de plusieurs versions du Ranz des vaches continuent d'émouvoir, par l'authenticité de cet air qui «*colle*» à l'âme d'un peuple. Tout en poursuivant sa mission de sauvegarde et de présentation d'objets, de savoirs et de rites traditionnels, mais sans faire l'apologie du passé, le Musée les explicite, les remet en situation, les éclaire, les revisite à la lumière des travaux historiques actuels. Cette démarche nous paraît emblématique d'un canton qui, sur les plans économique, social et culturel, a opéré une mue radicale du conservatisme clérical vers la modernité. Elle méritait d'être signalée.

Index des liens

La clause de sauvegarde comme substitut aux manquements politiques

http://www.ecopop.ch/joomla15/index.php?option=com_content&view=article&id=326&Itemid=335&lang=fr
<http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis413t.html>
<http://www.domainepublic.ch/articles/22290>
<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Wenn-die-strengsten-Regeln-nichts-nuetzen/story/19643493>

Electricité: la Norvège remplace la Suisse

<http://www.europa.ch/>
<http://www.domainepublic.ch/articles/2356>
http://www.norvege.no/News_and_events/policy/Nortrade_fr/
<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/70903.htm>
<http://www.cleantechrepublic.com/2011/07/04/norvege-premier-pays-experimenter-energie-osmotique/>
http://ec.europa.eu/energy/international/bilateral_cooperation/norway_fr.htm
<http://www.domainepublic.ch/pages/1759>

Le salaire minimum, prix de la libre circulation

<http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis399t.html>
<http://www.parlament.ch/f/mm/2013/Pages/mm-wak-s-2013-04-08.aspx>
http://www.admin.ch/ch/f/rs/c221_215_311.html
<http://www.admin.ch/ch/f/rs/220/a360a.html>
<http://www.domainepublic.ch/articles/23269>

Une anthropologue chez les agents de notation

<http://www.domainepublic.ch/articles/19196>
<http://www.nzz.ch/aktuell/wirtschaft/wirtschaftsnachrichten/sp-moodys-koennengerichtsverfahren-abwende-n-1.18072709>
http://ec.europa.eu/internal_market/rating-agencies/index_fr.htm
<http://lectures.revues.org/10871>
<http://www.domainepublic.ch/articles/18055>

Les effets secondaires de l'initiative du GSsA

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis391.html>
http://fr.wikipedia.org/wiki/Fusillade_du_9_novembre_1932_%C3%A0_Gen%C3%A8ve
<http://histoiresmilitaires.blogspot.ch/>

Bulle revisite son passé

<http://www.musee-gruerien.ch/>